



Châlons en Champagne  
Le 25 octobre 2022

### Formation juges 1 AER du département de la Marne SAISON 2022-2023

Cette saison, la formation de juges niveau 1 AER sera assurée par le Comité Départemental de Gymnastique de la Marne. Les dates pour la saison 2022 – 2023 seront les suivantes :

- Samedi 26 novembre 2022 à Châlons en Champagne (14h30/17h30)
- Dimanche 27 novembre 2022 à Châlons en Champagne (9h30/12h30 – 13h30/16h30)
- Samedi 3 décembre 2022 à Châlons en Champagne (14h30/17h30)
- Dimanche 4 décembre 2022 à Châlons en Champagne (9h30/12h30)
- Examen 4 décembre 2022 à Châlons en Champagne (à partir de 14h)

L'adresse de la salle est la suivante : 7 boulevard Justin Grandthille – 51000 – Châlons en Champagne  
Une convocation sera transmise aux clubs pour les stagiaires inscrits.

#### **Conditions d'inscription à la formation et à l'examen :**

- Être licencié à la FFGym pour la saison 2022 – 2023
- Être né(e) en 2008 et avant
  - Les personnes étant nées entre le 01/01/2009 et le 31/08/2009 peuvent s'inscrire à la formation et passer l'examen mais en cas d'obtention, le diplôme ne prendra effet qu'à partir de la date d'anniversaire des 14 ans.

#### **Le nécessaire pour participer aux formations :**

- Crayons et carnet de notes
- Le règlement technique AER 2022/2023

#### **Comment s'inscrire ?**

- En cliquant sur le lien suivant : <https://forms.gle/L1t2wyZv9N8TAKsVA>
- Date limite d'inscription : au plus tard le dimanche 13 novembre 2022 (inclus)

#### **Encadrement :**

La formation sera assurée par la responsable du secteur Juges AER du Comité Départemental de Gymnastique de la Marne. A savoir, Mme LEBLANC Nathalie.

Pour toutes questions sur la formation, contactez Nathalie sur : frederic-leblanc@bbox.fr (en mettant en copie : mdelton51@gmail.com)

#### **Frais pédagogiques :**

Aucun frais pédagogique n'est demandé cette saison, aux personnes licenciées dans un club FFGym du Comité Départemental de Gymnastique de la Marne, pour participer à ces formations. Les stagiaires et encadrants devront juste prévoir un pique-nique tiré du sac.

Une convocation des stagiaires sera transmise à la fin des inscriptions (convocation transmise aux clubs).

Il est évidemment demandé aux stagiaires et formateurs de respecter les locaux dans lesquels nous serons (ne pas laisser de papiers traînés, fermer les volets, les portes et les fenêtres et bien replacer les tables et les chaises à leurs places initiales).

DELTON Mickaël  
CTG Marne

LEBLANC Nathalie  
Responsable secteur juges AER